



Extrait du registre des délibérations du bureau communautaire

Jeudi 13 juillet 2023

n° 23_07_01

Objet de la délibération :

**Fixation du prix d'un bien
à Auneau Bleury Saint-
Symphorien**

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 15

Votants : 16

Date de la convocation :

15/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 juillet, à 18h00, les membres du bureau de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle des Tourelles de la mairie d'Epernon, sous la présidence de Monsieur LEMOINE, président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau :

Stéphane LEMOINE, François BELHOMME, Yves MARIE, Gérald COIN, Jean-Luc DUCERF, Daniel MORIN, Jean-Pierre RUAUT, Annie CAMUEL, Michel DARRIVERE, Anne BRACCO, Gérard WEYMEELS, Arnaud BREUIL, Jocelyne PETIT

Absents excusés :

Philippe AUFFRAY, Eric SEGARD, Ann GRÖNBORG

Vu l'article L.1311-9 et L2241-1 du code général des collectivités territoriales, imposant aux collectivités locales de faire une demande d'avis auprès de France Domaine avant tout projet d'opération immobilière, dont l'acquisition de parcelles de terrain,

Vu l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales, imposant aux collectivités locales de délibérer sur la gestion des biens et les opérations immobilières qu'elles effectuent,

Vu la délibération n°20-07-23 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, accordant au Bureau communautaire des délégations de pouvoir,

Considérant la demande d'évaluation déposée auprès du service France Domaine concernant l'acquisition amiable d'un ensemble immobilier, composé des parcelles cadastrées AW 238, AW 237, AW 33, AW 34, en vue d'y implanter une maison de santé pluridisciplinaire,

Considérant la proposition de fixer à 375 000 € le prix d'acquisition de cet ensemble immobilier,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le projet d'acquisition de l'ensemble immobilier, composé des parcelles cadastrées AW 238, AW 237, AW 33, AW 34, pour un prix de 375 000 €,

Fait à Epernon, le 17 juillet 2023

Le Président,

Stéphane LEMOINE

